



Licence Culture et patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Culture et patrimoine. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036597

HAL Id: hceres-02036597

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036597>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001175

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Culture et patrimoines

Présentation de la mention

Sise à l'Université Blaise-Pascal (UBP), la mention Culture et patrimoines est considérée comme nouvelle. En effet, après la première évaluation, elle a été considérablement remaniée et « rehaussée ». Ainsi, les parcours sont devenus des spécialités. Ce rehaussement est administrativement impossible puisque seules trois disciplines : STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), Lettres et Langues peuvent avoir des « spécialités » stricto sensu. Il s'agit donc de parcours. Malgré tout, cette mention originale a pour but de couvrir l'ensemble des champs de la culture et du patrimoine.

Cette mention se divise en trois « spécialités » Tourisme, Métiers du livre et multimédia, Arts du spectacle. La « spécialité » Arts du spectacle est elle-même divisée en deux « parcours » : Cinéma et Arts de la scène. La « spécialité » Tourisme est divisée en deux : Tourisme et Tourisme international. La « spécialité » Métiers du livre et multimédia est divisée en Métiers du livre et Métiers du livre international.

Sur le plan local, cette mention est unique et a pour ambition de constituer une continuité avec les classes de lycée environnantes, comme le prouve la création de parcours en Arts de la scène et Cinéma qui permet d'afficher une continuité avec les classes cinéma et théâtre de l'enseignement secondaire, particulièrement dynamiques dans l'académie de Clermont-Ferrand.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR*
Nombre d'inscrits en L2	NR*
Nombre d'inscrits en L3	NR*
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	8 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Nombre d'inscrits en L1, L2, L3 : 116



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention qui est ici appréciée, a été mise en place récemment (moins de trois ans). Il est donc difficile d'en tirer des conclusions puisque nous ne disposons que d'un retour d'expérience de deux ans.

Cette mention a le souci de donner dans chacune des « spécialités » une formation complète et une réelle ouverture sur la vie professionnelle. Ainsi, chaque parcours souligne pour le tourisme et l'édition la dimension internationale. Cette division en « spécialités » et en « parcours » peut sembler complexifier voire brouiller les cursus, mais l'étude des programmes d'enseignement, surtout dans les enseignements de spécialités, justifie les distinctions faites et l'apprentissage de compétences spécifiques.

Il est à noter la grande variété des matières enseignées qui conjuguent à la fois culture contemporaine (média, Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement...) et culture patrimoniale (histoire de l'antiquité, histoire de l'art, lettres...).

Le projet pédagogique est donc cohérent et réfléchi à l'intérieur des parcours. Il s'appuie sur un accompagnement des étudiants qui tout en existant en deuxième (L2) et troisième années (L3) reste toutefois moins visible dans les matières fondamentales que dans le domaine de la professionnalisation. Ainsi, le tutorat n'intéresse que les spécialités et pose la question de la remédiation dans les unités fondamentales, fondations de la licence.

Dans cette mention, la dimension professionnalisante est plus appuyée que la dimension généraliste. Elle se manifeste notamment par un accompagnement particulièrement important à partir du troisième semestre (S3) : choix du stage, préparation puis stage obligatoire en S5.

Le pilotage de la formation assurée par une équipe pluridisciplinaire révèle le dynamisme de la mention.

- Points forts :

- Le dynamisme du pilotage de la mention.
- Le souci d'ouverture vers le monde professionnel.
- La bonne articulation entre le champ de la culture et celui du patrimoine à l'intérieur des parcours.

- Points faibles :

- Un déficit général de pilotage de la mention.
- Une étonnante erreur de « dénomination » : spécialités au lieu de parcours.
- Un dossier lourdement incomplet : pas d'ADD (Annexe descriptive au diplôme), pas ou peu de chiffres concernant le suivi de la population étudiante : origines, aide à la réussite.
- Un positionnement inégal des multiples parcours à l'intérieur de la mention, ce qui complique et rend moins lisible la structure de la mention.
- Le tutorat est tronqué, car il ne s'applique pas aux disciplines fondamentales.
- L'évaluation des enseignements est trop peu formalisée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Malgré la jeunesse de la mention, il serait important de mettre en place des évaluations plus rigoureuses et plus formelles susceptibles d'améliorer les pratiques.

Un accompagnement des étudiants en difficulté dans les matières fondamentales serait à envisager.

Le suivi de cohortes mériterait d'être rapidement mis en place.

Certaines faiblesses du dossier semblent poser la question du pilotage au niveau de l'établissement, et plus particulièrement du CEVU (Conseil des études et de la vie universitaire).